





mairie

74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00 Fax : 04 76 51 32 68
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05.

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la nature en ville,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21



DANS CE MAGAZINE...

édito 3

actualités

Élections présidentielles,
rendez-vous de quartier, PLUi,
périmètre de prise en considération
de projet, Chantemerle, site internet

4
-
5



6
-
7

actu en images

Noël dans la rue, cabaret
des anciens, collecte de sapins,
Charmeyran en cru



© Utopikphoto

expressions
politiques

8



9

délibérations

Rétrospective
& perspectives

10
-
13



© Utopikphoto

vie locale

Inscriptions scolaire, graffiti,
Les Diablogues, résidences
d'artistes, *Lumières au jardin*,
les vacances au centre de
loisirs, nouvelle ostéopathe,
La Voix de La Tronche

14
-
17

micro-trottoir

18



19 agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, Matthieu Voisenet
Utopikphoto, François Henry
Impression : Imprimerie Eaux-Claires
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales, contactez le service
communication. Prochaines parutions :
le 28 février (*l'Actu*) 2022



La vigie de La Tronche

Le bilan annuel de l'activité du service municipal de l'État civil est toujours impressionnant, de par la présence du Centre hospitalier universitaire à La Tronche. Ce sont par exemple 59 388 demandes de copies d'acte d'état civil reçus en 2021, soit plus de 230 par jour ouvré. Et bien d'autres actes sont délivrés, aux plus de 160 000 personnes qui sont nées à La Tronche depuis 80 ans. La rénovation du site internet de la commune facilite ces démarches en ligne. Ce sont aussi près de 80 personnes par jour qui se présentent à nos guichets. Merci à nos agents qui assurent un service impeccable.

Il y a eu 2726 naissances en 2019, puis une forte baisse à 2479 en 2020. Le nombre de naissances en 2021 a augmenté à 2544. En 2019, il y a eu 1 861 décès, 2 043 en 2020, et 1 950 en 2021. Il y a ainsi comme un balancier symbolique entre les décès et les naissances, porté peut-être par l'inconscient collectif.

Notre service d'État civil, qui inscrit les noms des nouveau-nés et qui enregistre aussi les morts, le plus fondamental du service aux personnes, est ainsi comme une vigie de notre monde.

La surmortalité liée à la pandémie n'est pas lointaine : elle se voit dans nos registres, avec cette période particulière de novembre 2020 à janvier 2021, où l'on a pu atteindre 35 décès par jour.

Les naissances qui augmentent, c'est un signe d'espérance, qui dit que l'avenir est encore désirable et qu'il sera peuplé d'enfants, dont nous devons préparer la venue dans nos équipements publics.

Bertrand Spindler
Maire



© UtopiaPhoto



Hommage

Michel Dionnet (1943-2022), conseiller municipal pendant quatre mandats de 1971 à 1995, fut longtemps représentant des locataires du 115 Grande rue (logements du Mont Rachais) et organisateur des retrouvailles des anciens élèves de l'école Coteau scolarisés dans les années 1950. La Ville adresse ses condoléances à sa famille et à ses proches.



Avis d'enquête publique

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), approuvé en décembre 2019 par le conseil métropolitain, fait – et fera encore à l'avenir – l'objet de modifications. Ici à La Tronche, ce sont par exemple les nouvelles règles de constructibilité sur le territoire du CHU qui sont cette fois concernées. L'enquête publique, prévue en février et en mars dans toutes les communes de Grenoble Alpes Métropole, permet à chaque citoyen de prendre connaissance des modifications proposées et de donner son avis. Les permanences organisées en présence du commissaire enquêteur au Pôle technique, chemin de la Pallud, auront lieu aux dates suivantes :

- lundi 7 février, de 14h à 16h ;
- vendredi 18 février, de 10h à 12h ;
- mercredi 2 mars, de 14h à 16h.

i 04 76 63 77 21, urbanisme

RENDEZ-VOUS DE QUARTIER

En tête-à-tête

Ces temps d'échanges entre élus et habitants d'un même secteur reprennent pour cette année 2022. Cinq dates sont d'ores et déjà inscrites au calendrier et seront systématiquement rappelées par un tract distribué une dizaine de jours avant dans les boîtes aux lettres des habitants des quartiers concernés.

- **Quartier Péage,**
mardi 1^{er} février de 18h à 19h30, à la mairie.
- **Quartier Doyen Gosse/Carronnerie,**
lundi 14 mars de 18h15 à 19h45, sous le préau de l'école.
- **Quartier Grande Tronche,**
jeudi 14 avril de 18h à 19h30, à la bibliothèque.
- **Quartier Charmeyran/Vercors,**
jeudi 9 juin de 18h à 19h30, place du Charmeyran.
- **Quartier Chantemerle,**
mardi 5 juillet de 18h à 19h30, arrêt scolaire Chantemerle.

i 04 76 63 77 21, vie locale



Plan du périmètre de prise en considération de projet.

Fin d'étude

Lors de l'enquête publique menée au printemps 2019, portant sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), de nombreux habitants du chemin de la Carronnerie s'étaient inquiétés des nouvelles possibilités de construction dans leur quartier jusque-là classé en zone pavillonnaire. La Ville a décidé la mise en place d'un périmètre de prise en considération de projet (PPCP). Ainsi, au cours de l'année 2021, les habitants du sud de la commune ont été invités à une réunion publique puis à participer à deux ateliers de réflexion pour alimenter une étude portant sur l'urbanisation future de ce secteur. Le rendu final de cette étude aura lieu en visioconférence le **mercredi 9 février à 18h**. Pour y participer et recevoir vos accès de connexion, merci de vous inscrire en envoyant un courriel à **participation@ville-latronche.fr**

i 04 76 63 77 21, pôle technique

À deux mois de la présidentielle

Les deux tours de ce scrutin toujours très attendu se dérouleront les 10 et 24 avril prochains. Pour pouvoir exercer son droit de vote, il faut au préalable être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche peut être effectuée de différentes manières : en ligne depuis le site de la Ville, **latronche.fr**, jusqu'au mercredi 2 mars à minuit ; en mairie ou par courrier jusqu'au vendredi 4 mars. Dans tous les cas, vous devrez fournir une copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins de cinq ans au jour de votre demande), ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom et prénom.



Vote par procuration

Absent au moment des scrutins ? Vous pouvez désigner un autre électeur qui sera chargé de voter à votre place. Un formulaire est à remplir soit en ligne depuis le site de la Ville, soit en vous rendant dans une gendarmerie, un commissariat de police ou au tribunal judiciaire (ex-tribunal d'instance).

Il est désormais possible de mandater un électeur qui ne réside pas dans votre commune. Il devra néanmoins se rendre à La Tronche pour procéder au vote.

i 04 76 63 77 31, élections
elections@ville-latronche.fr ■ latronche.fr



On a frôlé le pire !

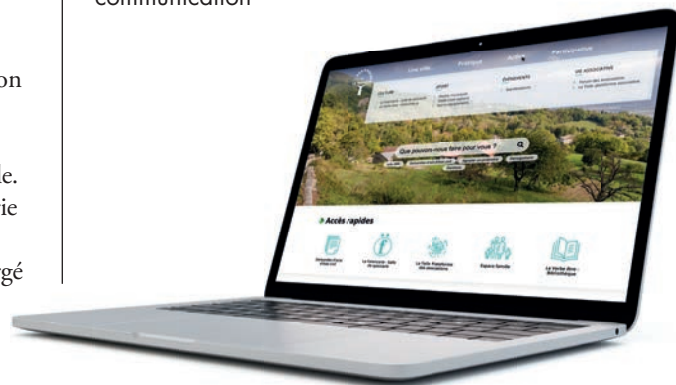
Les fortes précipitations qui ont arrosé l'agglomération juste avant le Nouvel An ont eu de nombreuses conséquences sur les massifs montagneux environnants, occasionnant éboulements, inondations et routes coupées. Ici, à La Tronche, c'est le chemin de Chantemerle qui a été touché par la chute de deux blocs de pierre libérés par une coulée de boue. Le plus gros, supérieur à 3m³, a littéralement rebondi sur la chaussée pour finir sa course à proximité d'une habitation située en aval sans causer, fort heureusement, de dommages humains ou matériels. Le chemin de Chantemerle a par contre dû être fermé à la circulation dans l'attente d'être réparé par les services de la Métropole. Mais en chutant lourdement, les blocs ont déstabilisé l'assise de la voirie ce qui méritera des analyses complémentaires. Les premières études menées sur le terrain sont rassurantes ; la coulée de boue a en effet purgé la pente et aucun autre bloc ne risque de se décrocher à cet endroit.

i 04 76 63 77 21, pôle technique

latronche.fr

Le nouveau site internet de la Ville est en ligne depuis début décembre. Il a été conçu pour faciliter la navigation des usagers, les accompagner dans leurs recherches et démarches de plus en plus dématérialisées. En un mois par exemple, plus de 800 demandes d'actes d'état civil ont été effectuées en ligne, notre commune étant très sollicitée à cause de la présence de la maternité du CHU sur notre territoire. L'ensemble des services proposés aux Tronchois de tous âges, mais aussi l'actualité qui rythme la vie quotidienne, sont à découvrir au fil des pages en versions adaptées aux écrans, qu'ils soient d'ordinateurs, de tablettes ou de téléphones portables.

i 04 76 63 77 46,
communication





© Uoppikphoto

6

le mag n° 32 février 2022

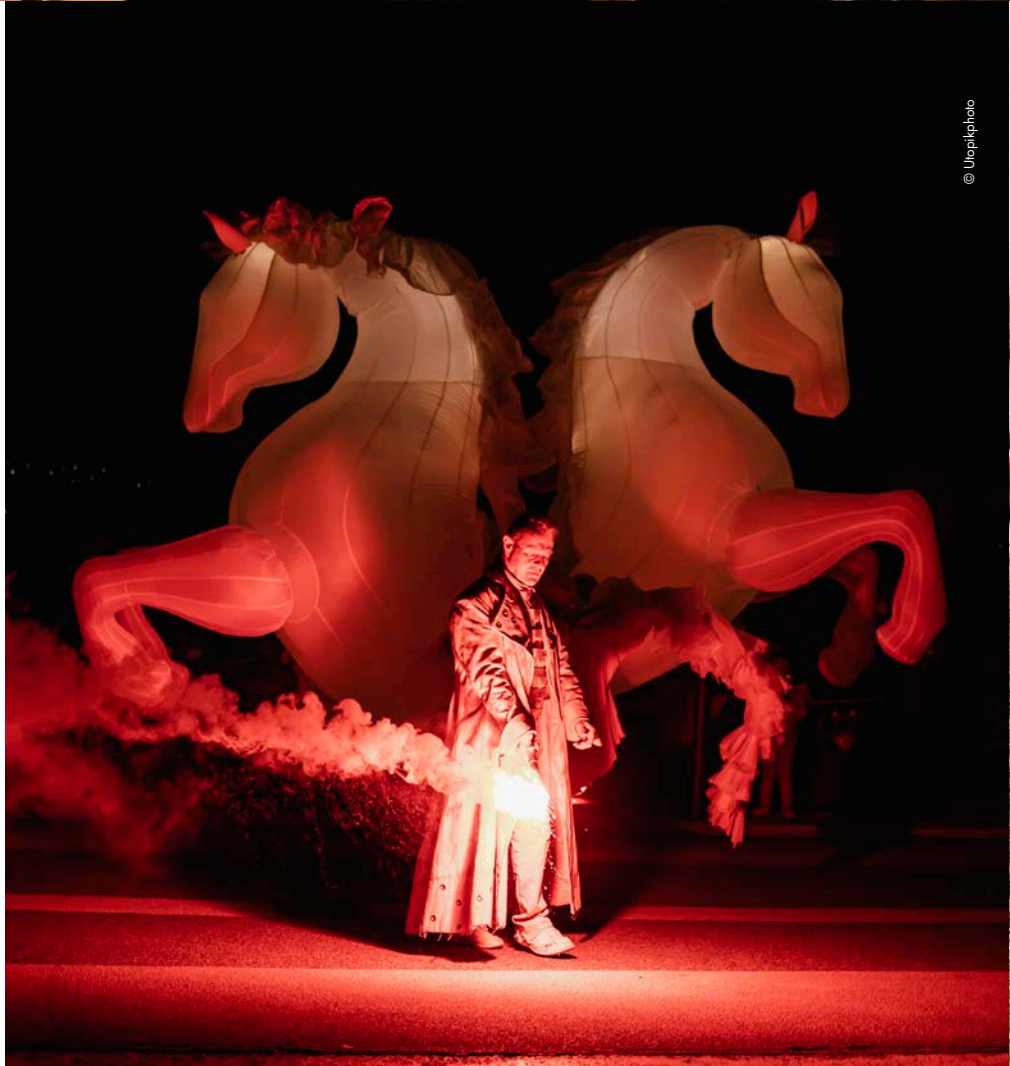
▲ Cabaret magique

Ils ont été une centaine à se laisser porter par les spectacles proposés à la Faiencerie en mode cabaret. Deux après-midi dédiés aux anciens de la commune et une nouvelle manière de célébrer les fêtes de fin d'année. Sur scène et dans la salle, la magie a opéré !

▲ Noël spectaculaire ▶

Les incroyables chevaux de la compagnie des Quidams ont illuminé le quartier de la Grande Tronche et les yeux des habitants de tous âges avant que n'arrive le Père Noël, jeudi 16 décembre.

Un quartier réservé à la fête pendant quelques heures et animé par de nombreux commerces et artisans amateurs.



© Uoppikphoto



N'en jetez plus !

Elle était pleine la coupe du Charmeyran mercredi 29 décembre, prenant de court habitants voisins et services de la Ville mobilisés en urgence. La Métropole, qui a la compétence entretien des cours d'eau, a été alertée, cette responsabilité étant aussi celle des propriétaires dont les terrains sont traversés par des ruisseaux que les pluies abondantes transforment en torrents.

7



© Utopiephoto

Et après... ?

Défaits de leurs guirlandes, boules et motifs étoilés, les sapins ont été collectés en nombre dans les trois lieux de dépôt organisés par la Métropole sur la commune. Ils seront ensuite transformés en broyat ou compost.



TRIBUNE

expressions politiques



Réhabilitation

Ce sont plus de dix millions d'euros que la Société d'économie mixte Grenoble-Habitat va dépenser pour la réhabilitation de la résidence du Mont Rachais. Il s'agit de ce grand immeuble d'habitation du 115 Grande Rue, qui compte 121 logements, qui a été construit il y a plus de 60 ans, et qui marque le paysage tronchois vu depuis la Bastille. Après une longue consultation des habitants, initiée en 2018, les travaux vont commencer en 2022. Nouveaux ascenseurs, accès de l'immeuble contrôlés, caves rénovées et sécurisées, isolation thermique, nouvelles huisseries, sécurité des équipements électriques, agrandissement des balcons, eau chaude sanitaire par énergie solaire, locaux pour les poubelles et pour les vélos. Certaines options seront au choix des locataires : sanitaires supplémentaires à l'étage, suppression de la cloison entre la cuisine et le séjour... D'autres sujets sont encore à discuter entre les locataires, le bailleur et la commune, comme l'avenir du parc qui entoure l'immeuble, propriété du bailleur, mais ouvert à tous pour la traversée vers les quais de l'Isère. Longtemps les locataires de l'immeuble ont été représentés par Michel Dionnet, décédé il y a quelques semaines. Inlassablement il a porté la voix des habitants du Rachais, avec cet épisode, qui est encore dans bien des mémoires, du projet de rocade Nord automobile, aujourd'hui abandonné, qui devait passer au pied de l'immeuble. Hommage et reconnaissance à lui.

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Où sont passées les Ambitions ?

Un an et dix mois plus tard... l'équipe municipale de La Tronche n'a toujours pas accouché de son projet qui se voulait ambitieux.

Des ambitions environnementales :

- un flot progressif et permanent de voitures traversant La Tronche ;
 - une descente de la route de Chartreuse toujours plus rapide ;
 - des arbres du patrimoine tronchois qui disparaissent dans le cadre immobilier démesuré et soutenu par la mairie ;
 - l'interdiction pour les commerçants Tronchois d'aller jeter leurs cartons ou déchets à la déchetterie les contraignant à effectuer des dizaines de kilomètres pour évacuer leurs déchets ;
 - la mare pédagogique et les aménagements pour le passage des écureuils sont certes des projets intéressants mais déconnectés des enjeux réels ;
- Que dire des projets de végétalisation toujours en stand-by !

Des ambitions sécuritaires :

- le Coteau va être plongé dans l'obscurité totale pour un an de minuit à 6 heures du matin à partir de janvier 2022. La concertation annoncée était un leurre... ;
- les chiffres annoncés concernant la sécurité sont tronqués puisque la police municipale ne prend pas les plaintes. En revanche, nos arguments sur la nécessaire vidéo protection semblent enfin entendus, mais seulement pour la Tronche du bas (carrefour des hôpitaux, Grande Tronche). Une fois encore le Coteau n'existe pas !

Des ambitions budgétaires :

un budget sans ambition, sans relief, à l'instar des initiatives portées par cette équipe municipale.

Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jean-François Redon,
Michèle Girod, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**





CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 13 décembre,
14 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

La Tronche est dans le sombre et n'aime pas la fête !

Oui le sombre car notre commune a singulièrement manqué d'esprit de fête pendant la période de Noël, à l'image des illuminations et décorations dans les rues, bien trop discrètes, voire absentes, alors qu'un peu de fantaisie aurait été la bienvenue en cette période de restriction « Covid ». Les élus de La Tronche n'ont pas l'esprit de la fête !

Sombre encore, c'est en tout cas à quoi ressemble désormais certaines rues du haut de La Tronche entre minuit et 5 h du matin, plongées dans le noir absolu pour des raisons prétendument écologiques. Malheureusement, et c'est un fait, certain-e-s de nos élu-e-s sombrent dans l'obscurantisme « écolo-bobo » sous couvert de vouloir protéger la faune et la flore en coupant l'éclairage public, au grand dam de la sécurité des habitants, contraints bon gré mal gré de subir cette insécurité publique.

Les élus de La Tronche ont « l'écologie » triste ! Insécurité également route de Chartreuse et Grande Rue avec un flot de circulation mal maîtrisé et des vitesses très excessives au vu de la configuration des lieux et des déplacements des familles. Nul ne souhaite le pire évidemment.

Il est fort regrettable que la majorité municipale ne prenne pas la mesure de qualité de la vie dans notre commune et ne considère la sécurité de nos concitoyens comme devant être une priorité absolue. Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche.**
unispourlatronche@gmail.com

Délibération n° 67

Plan de prévention des risques naturels

Élaboré par l'État, l'objectif du nouveau PPRN est de mettre à jour les risques sur le territoire pour éviter l'accroissement des vulnérabilités des biens et des personnes et de s'y adapter. La préoccupation majeure, sur la commune, ce sont les crues torrentielles, les chutes de blocs, les glissements de terrain et le ruissellement sur versant.

La Ville émet un avis réservé sur l'obligation qui lui est faite de prendre financièrement les aménagements à sa charge et demande une étude spécifique sur plusieurs points énumérés.

Voté à la majorité des voix

Délibération n° 76

Logement social

La convention entre la Ville et le préfet sur l'utilisation du système national d'enregistrement des demandes de logement social est renouvelée. La Ville garde l'accès à la consultation des dossiers. Les demandes déposées sur la commune de La Tronche seront traitées par Grenoble Alpes Métropole, cosignataire.

Voté à la majorité des voix



Rétrospective & perspectives

Parce qu'une fois encore,
le contexte sanitaire
a imposé l'annulation
des vœux du maire,
instant dédié au contact
humain, à la convivialité
et au partage, ces quelques
mots et images permettent
de nous retrouver autour
de ce qui a animé
la commune en 2021
et de poser les intentions
qui porteront collectivement
La Tronche en 2022.

10

le mag n° 32 février 2022







Un nouveau site de comestibles
Grande Tronche



Bouton de Rose



Lancement de saison La Faiënerie



Déconstruction - Site du Cadran solaire



Fête des enfants



Espace de jardinage - Parc des Cèdres



Batitec



Goûter d'Halloween au centre de loisirs



Encore un étrange début d'année, où cette fois nos proches ou nous-mêmes sommes touchés par la pandémie. Les écoles, les services publics, les entreprises ont dû s'adapter, ainsi bien sûr que tous les services de santé. Collectivement, nous devons faire face et nous savons faire face, et nous continuerons à faire face. Nous restons optimistes et sereins face aux difficultés. De même pour l'autre défi collectif que nous devons relever et qui est lui aussi mondial : l'action contre le réchauffement climatique. Localement, nous inscrivons nos actions collectives dans ce cadre, sans catastrophisme, avec réalisme et optimisme.

Il y a quelques années, nous avons déjà réfléchi à l'évolution de nos services publics et de nos bâtiments communaux. Nous y reviendrons, car la perspective d'un accroissement de population se concrétise, avec les chantiers de déconstruction et de construction, visibles à La Tronche. La déconstruction du site du Cadran solaire a été exemplaire

pour le recyclage et le réemploi des matériaux. Nous espérons que sa reconstruction le soit tout autant, avec l'utilisation du bois et des exigences environnementales fortes. Les premiers permis de construire ont été déposés, pour la résidence étudiante du CROUS, pour les locaux universitaires. Quant au bâtiment qui sera conservé, les travaux de désamiantage et de réhabilitation ont commencé. C'est un autre grand ensemble architectural dont le chantier de réhabilitation va débuter, après une large consultation des habitants : l'immeuble de logements sociaux du Rachais au 115 Grande rue, avec des travaux d'isolation, de rénovation, de mise en sécurité. Ce seront des logements rénovés dans un cadre plus beau.

Après la réfection réussie du carrefour des hôpitaux, qui s'est terminée par la plantation de deux chênes, la maison insalubre du carrefour entre le boulevard

de la Chantourne et le chemin Fortuné-Ferrini va être démolie pour laisser place à un petit bâtiment qui accueillera des pompes destinées à éviter que l'Isère remonte dans la Chantourne souterraine, en cas de crue. L'utile s'alliera à l'esthétique ici aussi.

C'est l'occasion de citer ce sujet des risques naturels. L'inondation de l'Isère d'une part, mais surtout les quatre autres risques qui menacent notre commune :

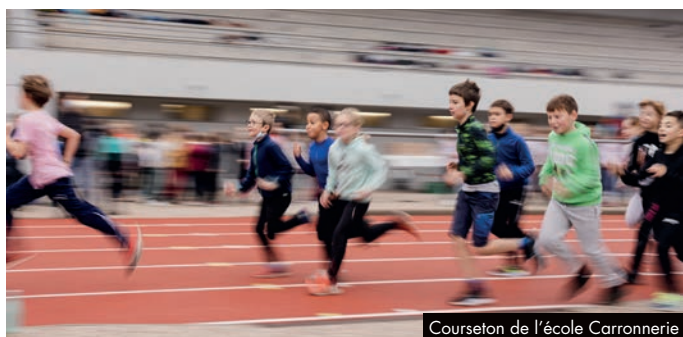
les chutes de blocs – avec l'exemple récent du chemin de Chantemerle –, les glissements de terrain, les crues torrentielles et le ruissellement sur versants. Les services de l'État en élaboré un Plan de protection contre les risques naturels à La Tronche, qui sera soumis à enquête publique en 2022. Il s'agit d'évaluer les risques et de prendre des mesures de protection des personnes et des biens.

Ce souci de protection, de protection contre les pollutions, est présent dans les travaux de réhabilitation du site

de traitement et de valorisation des déchets ménagers d'Athanon à La Tronche, de même que dans l'organisation des zones à faibles émissions (ZFE) par la Métropole, pour réduire l'usage des véhicules les plus polluants. La Tronche s'inscrit déjà dans ce cadre pour sa flotte de véhicules municipaux.

Collectivement, solidairement, nous savons prendre les dispositions utiles pour nous protéger, pour lutter contre le dérèglement climatique, pour réduire la propagation de la pandémie. Les vœux pour 2022, c'est ce vouloir agir ensemble, solidairement, collectivement, pour la santé, pour la protection, mais aussi pour nos paysages et notre bien vivre à La Tronche.

Bertrand Spindler



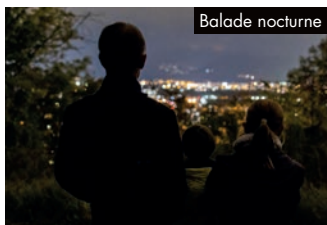
Courseton de l'école Carronnerie



Épisol s'installe à La Tronche



Fresque piscine



Balade nocturne



Fresque espace Doyen Gosse



Commémoration du 11 Novembre



Passé pour l'école

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 sont ouvertes pour les futurs élèves de CP.

Des créneaux de rendez-vous sont possibles entre le 21 février et le 18 mars.

Pour cela, contactez le service scolaire à scolaire@ville-latronche.fr

La liste des documents demandés est disponible sur le site de la Ville : latronche.fr

i 04 76 63 33 42, vie scolaire



Graffer la nature

Les équipes enseignante et périscolaire de l'école Carronnerie ont collaboré à un projet d'embellissement de leur préau. Le graff, déjà testé à l'extérieur de l'école Coteau, était un moyen idéal pour que les enfants s'approprient de manière positive leur école, en éveillant chez eux le respect des lieux et leur conscience de citoyens.

C'est autour du thème de la nature que les élèves, avec l'aide du graffeur Killah-one, ont conçu et réalisé les peintures. Et rien de mieux que de mettre en valeur la faune et la flore de la région dont la zygène de Gobert, papillon endémique du Mont Rachais. Deux petits mois de travail auront été nécessaires pour admirer la finalité de cette œuvre collective

i 04 76 63 33 42, vie scolaire

Envie de rire ?

Venez à la Faïencerie pour profiter du spectacle humoristique et loufoque *Les Diablogues !* La compagnie de l'Escabeau, déjà venue avec *les 4 saisons de Vivaldi*, s'est emparée des textes radiophoniques de Roland Dubillard pour en faire des saynètes invraisemblables et absurdes.

Les comédiens changent de costume, de décor et d'identité aux yeux de tous et proposent un florilège d'une centaine de courts dialogues à deux personnages. Savoureux...

■ Vendredi 11 février à 20h30.

i 04 76 63 77 49, la Faïencerie la-faïencerie.fr



Chemin des Résistants

Reprise des réseaux humides
Jusqu'à avril 2022

Parc de la Poste

Construction d'un nouvel immeuble
Jusqu'à fin 2022

Route de Chartreuse, section basse

Aménagement d'un cheminement piéton

**Boulevard de la Chantourne/
Chemin Fortuné-Ferrini (à confirmer)**

Construction d'une pompe de relevage
par le Symbhi
Préparation de chantier



Vive les vacances !

L'équipe des animateurs du centre de loisirs a concocté un programme aux petits oignons pour les vacances de février. Pour les enfants de 3 à 6 ans, la première semaine sera sur le thème Un jour, un conte et la découverte de personnages hauts en couleur. Pour les plus grands, ce sera la création de la Gosse TV, une chaîne très locale autour des jeux télévisés.

Pour la seconde semaine, transportation sur la banquise des plus jeunes : ils sculpteront des ours, pingouins et phoques en matériaux recyclés.

Pour les 6/11 ans, l'imagination sera leur principal allié pour créer des histoires qui seront interprétées de la façon la plus originale possible.

Des sorties sont également au programme : raquettes et ski de fond, mais aussi muséum d'histoire naturelle et bibliothèque.

i Inscriptions sur l'espace famille
ou au 04 76 63 33 40.

BON À SAVOIR

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque le Verbe être adapte ses horaires.

Toute l'équipe vous accueille :

- Le mardi de 16h à 18h30 ;
- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 ;
- Le vendredi de 16h à 19h ;
- Le samedi de 10h à 13h.



c'est fait !

Cimetière Petit Sablon

Travaux de végétalisation

État civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 10 novembre, **Dalva Ignaczak**
Le 11 novembre, **Elea Esteve**

Décès

Le 12 novembre, **Yvonne Mouronville**
Le 20 novembre, **Marie-Thérèse Raulin**
Le 6 décembre, **Charlotte Pérenet**
Le 13 décembre, **Kodjogan Afagbegee**
Le 10 décembre, **Jean Bolze**
Le 2 janvier, **Céline Krakoviak**
Le 4 janvier, **Jean-Pierre Caret**



Lumières au jardin

Au cœur de l'hiver, de jour, au crépuscule ou en nocturne, le musée Hébert vous invite à l'émerveillement et à la rêverie le temps d'une promenade dans ses jardins habillés de lumière. Délicatement suspendus, des amours en cages, lanternes lumineuses aux courbes exquises, accompagnent avec poésie la déambulation. Sur les bassins du jardin, les lentilles d'eau en flottaison s'illuminent et éclairent la nuit de leurs reflets dans l'eau...

À l'occasion de cette mise en lumière, le parc du musée ouvre ses portes jusqu'à 19 h tous les jours, sauf le mardi. Certains soirs, des temps festifs et conviviaux prolongeront la rêverie dans les jardins romantiques d'Ernest Hébert jusqu'à 21 h. L'ensemble de ce programme gratuit et sans réservation est à retrouver sur le site internet du musée.

Lumières au jardin, jusqu'au 13 mars.

i 04 76 42 97 35, musée Hébert
musees.isere.fr

Les dessous de la scène

La Faïencerie a été contrainte de fermer de novembre 2020 à mai 2021 à cause des conditions sanitaires. Pour soutenir l'action culturelle pendant cette période difficile, la salle a été prêtée aux compagnies qui ont pu profiter d'une scène, d'un éclairage professionnel et de temps pour parfaire leur prochain spectacle. Douze compagnies ont ainsi bénéficié de cette mise à disposition particulière pendant soixante-treize jours. Depuis le début de la saison 21/22, les résidences continuent. Le Théâtre du Réel créera plusieurs volets de son spectacle *Les Affreuses* qui aborde les questions de discriminations de genre. La compagnie du Gravillon construira une conférence scientifico-théâtrale sur le changement climatique. Il sera possible d'assister à des répétitions publiques et gratuites, moments privilégiés entre le public et les artistes.

i 04 76 63 77 49, la Faïencerie
la-faïencerie.fr



Répétitions publiques

■ **Théâtre du Réel :**
vendredi 18 février à 19h. Dès 6 ans.

■ **Compagnie du Gravillon :**
mercredi 2 mars à 19h. Dès 12 ans.
Présences des artistes et chercheurs scientifiques associés, pour une conférence-débat.

Brigitte Kern, Christelle Durand

Passage de témoin



La voix de La Tronche

L'avez-vous déjà entendue ? Vue, assurément ! *La voix de La Tronche* est une sculpture en forme de pavillon de phonographe installée dans le square de la Petite Tronche. Elle a été offerte à la Ville en 1973, par Robert Roubal, artisan ébéniste tronchois et meilleur ouvrier de France. Elle a retrouvé son allure d'antan grâce à une restauration de peinture faite en accord avec l'artiste.

i 04 76 63 77 49, service culture



Ostéopathe

Fanny Quoy, ostéopathe biomécanicien, a installé son cabinet au 90 Grande Rue, quartier Petite Tronche. Si les patients le souhaitent, elle peut utiliser la médiation animale pour apaiser les plus stressés et rassurer les enfants grâce à la présence d'Oubba, chien croisé husky. L'accès se fait par la porte au bout du parking.

i 06 21 63 12 41

Il a eu lieu en ce début d'année entre ces deux professionnelles du conseil conjugal et familial. Brigitte Kern, bien connue pour son travail mené autour de la parentalité pour la Ville, goûtera prochainement à une retraite pleine et entière même si elle compte bien faire profiter le milieu associatif de ses compétences. Christelle Durand, également éducatrice de jeunes enfants au Jardin de Manon, prend donc sa suite après une formation qualifiante de trois ans et un tuilage qui s'est fait au fil du temps. « *J'avais cette envie, après 20 ans consacrés uniquement aux enfants, de passer du temps avec les familles, au moment où elles se constituent.* » Christelle avait d'ailleurs participé à la création de l'Oasis et contribué à faire vivre ce lieu de rencontre entre parents et enfants. Elle est désormais aussi à la tête du groupe de parole de mères, du point écoute familles et du café des parents, tout en assurant son activité à 50 % au Jardin de Manon. Vous souhaitez en savoir plus sur les instances dédiées à la parentalité ? Connectez-vous sur le site **latronche.fr** rubrique familles et éducation.

i 06 29 59 32 38

LE MICRO-TROTTOIR

« Que pensez-vous de l'idée d'éteindre l'éclairage public en pleine nuit ? »

Je suis globalement pour. Je rentre vers 20h, il ne faut pas éteindre l'éclairage trop tôt pour des raisons de sécurité.

Aude, 34 ans

Ça ne me dérange pas, les enfants aiment bien sortir avec une lampe.

Thiann, 33 ans

Je vois très mal la nuit, c'est compliqué pour conduire.

Alors s'il n'y a pas d'éclairage, je serai très mal.

Isabelle, 64 ans

Ça me paraît dangereux de faire ça.

Il y a beaucoup de gens qui font du sport en soirée, pour leur sécurité, il ne faudrait pas l'éteindre entre 18h et 23h.

Chakkour, 40 ans

**Ça m'est égal.
En fait, plutôt favorable vu que je ne sors pas la nuit.**

Philippe, 57 ans

Je suis partagée, ce n'est pas très sécurisant la nuit si on ne voit rien.

Aude, 45 ans

Je pense qu'il faut laisser les voies les plus dangereuses éclairées et éteindre le reste ou moduler l'intensité de l'éclairage.

Rémi, 46 ans

Je suis un peu pour, car je ne sors pas la nuit, mais ma femme travaille de nuit et s'y rend en vélo à 22h. Elle trouve que ce n'est pas assez sécurisé, alors sans lumière, elle serait contre.

FRANCIS, 63 ANS



AGENDA

Les principaux rendez-vous à La Tronche en février 2022



Pour recevoir les alertes SMS,

s'abonner sur le site www.ville-latronche.fr !

Les mercredis et vendredis

Restons connectés

Service gratuit d'aide à l'usage numérique, ouvert à tous.

Mercredi 9h-12h

Prise de rendez-vous conseillée par mail : conseiller-numerique@ville-latronche.fr.

À la Villa Brise des Neiges.

Vendredi 9h30-10h30

Sur inscription au 04 76 03 27 74.

À la bibliothèque le Verbe être

Mardi 1^{er} février

Rendez-vous de quartier

18h Les élus donnent rendez-vous aux habitants du quartier Péage à la mairie.

04 76 63 77 21, vie locale

Mercredi 2 février

Rêve ta maison des habitants

19h Atelier participatif pour imaginer un lieu de rencontre au profit de tous les habitants. Salle de la Pallud.

04 76 63 77 05, administration générale

Vendredi 4 février

Ciné-club

14h *The walk – Rêver plus haut.*

À la Villa Brise des Neiges.

04 76 42 55 97,

Villa Brise des Neiges

Judi 3 février

Plan de prévention des risques naturels

18h Réunion d'information préalable à l'enquête publique. En visioconférence.

Inscription par mail à participation@ville-latronche.fr

04 76 63 77 21, pôle technique

Vendredi 4 février

Café des aidants

14h30-16h *Et les vacances ?*
À la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-plaine, avenue des Aiguinards à Meylan.

04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Vendredi 4 février

Muddy Gurdy

20h30 Une soirée blues.

04 76 63 77 49,

la-faiencerie.fr

Lundi 7 février

Conseil municipal

19h30 Téléchargez l'ordre du jour une semaine avant sur le site de la Ville. Salle du conseil municipal.

04 76 63 77 05, administration générale



Mercredi 9 février

Le temps des p'tits loups

10h30-17h Lectures à voix hautes pour les enfants sur le thème Heure du conte numérique.

04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 9 février

Périmètre de prise en considération de projet

18h Rendu final de l'étude portant sur l'urbanisation future du sud de la commune. En visioconférence.

Inscription par mail à participation@ville-latronche.fr

04 76 63 77 21, pôle technique



Vendredi 11 février

Les Diablogues

20h30 Une soirée décalée et décapante. Théâtre dès 10 ans.

04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr



Vendredi 18 février

Ciné-club

14h *Jojo Rabbit.*

À la Villa Brise des Neiges.

04 76 42 55 97,

Villa Brise des Neiges



Vendredi 4 mars

Mes nuits avec Patti

20h30 Du théâtre musical autour de Patti Smith, icône rock. Dès 12 ans.

04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Activités Villa Brise des Neiges CLUB et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Mercredi 2 février

14h30 Après-midi récréatif.*

Judi 3 février

14h30 Musée de la Ganterie (ancienne manufacture gants Jouvin).*

14h30 Après-midi récréatif et lectures à voix haute d'extraits de livres.*

Judi 3 février

14h30 Permanence des membres du CA pour renseignements.*

14h30 Après-midi récréatif et lectures à voix haute d'extraits de livres*.

Judi 10 février

Fête des anniversaires des personnes nées en février.*

CCAS - Villa Brise des Neiges, 04 76 42 55 97

Club Brise des Neiges 07 82 93 79 54

Suivez-nous sur

facebook



rêve ta maison des habitants

Des idées ? Des envies ? Des besoins ?

Transmettez-les nous par mail à participation@ville-latronche.fr



Retrouvez l'ensemble des informations sur latronche.fr
04 76 63 77 05, administration générale